



TERMES DE RÉFÉRENCES

Évaluation externe du programme « L'éducation à la citoyenneté mondiale au service de la création d'un monde commun »

PRÉSENTATION DU MOUVEMENT E-GRAINE ET DE **L'UNION DES ASSOCIATIONS E-GRAINE :**

1- Le mouvement associatif e-graine

Mouvement citoyen d'éducation populaire à la citoyenneté mondiale, e-graine rassemble aujourd'hui 8 associations régionales, et une association nationale, qui travaillent à :

- la conception et à l'animation de dispositifs éducatifs,
- la création d'outils pédagogiques plurimédias,
- la mobilisation et la participation citoyenne,
- la formation.

Le projet associatif d'e-graine, « Cultivons l'envie d'agir », s'intègre dans les objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, et dans les dynamiques de transitions écologiques, sociales et économiques. Nous menons des actions pédagogiques locales et ciblées, basées sur l'échange, en vue de sensibiliser le grand public à ces thématiques, et de faire émerger l'envie d'agir en tant que citoyen·ne du monde.

À travers d'actions éducatives innovantes, de qualité et complémentaires des actions déjà existantes et des politiques publiques, au sein d'associations intégrées sur leur territoire, les éducateur·trices professionnel·les d'e-graine contribuent à la compréhension des grands enjeux de notre monde, au développement de l'esprit critique, à l'engagement des citoyen·nes pour un monde solidaire et responsable. Ils.elles répondent au besoin d'accompagnement pédagogique de chacun·e pour être, à son échelle, acteur·trice de la transition que ce soit au niveau personnel, interpersonnel ou collectif. Ils favorisent un partage de savoirs (connaissances), savoir-faire (compétences) et savoir-être (attitudes) et défendent une approche systémique des sujets abordés.

Le cœur de métier d'e-graine est l'ingénierie pédagogique. L'agilité de ses éducateur·trices permet d'adapter les dispositifs proposés aux contextes d'interventions et objectifs de mobilisation des citoyen·nes. À la croisée des « éducations à... » (éducation populaire, éducation au développement durable, éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale...), e-graine a fait le choix de la coopération, et travaille avec des acteurs de l'intérêt général variés.

2- L'Union des associations e-graine

En 2015, un diagnostic des associations régionales a été réalisé pour penser la structuration nationale au-delà de la mutualisation de postes. Cette réflexion a aboutie en 2016 à la création de l'Union

national des associations e-graine (l'Union), association « cœur de réseau », afin de faciliter la coordination, la mutualisation d'expertises et le partage d'expériences. Cette association contribue également à la représentation nationale et facilite la prise de décisions collectives pour répondre aux enjeux du mouvement dans son ensemble.

L'Union des associations e-graine a par la suite participé, en 2017-2018 au programme P'INS, co-porté par la fondation Macif et l'Avise, afin de structurer son changement d'échelle. Depuis juillet 2018, elle bénéficie d'un financement du Fonds Social Européen (FSE) dans le cadre de l'appel à projets 2018-2020 : « Soutenir le changement d'échelle des entreprises de l'ESS créatrices d'emploi ». Ce financement a permis de capitaliser sur l'expérience des différentes associations, modéliser le développement d'une association e-graine et permet également de professionnaliser l'accompagnement des associations réalisé par les salarié-es de l'Union.

Pour finir, le mouvement e-graine est soutenu depuis le début de l'année 2019 par l'Agence Française de Développement pour le déploiement du projet associatif et pour la création du premier programme pédagogique national : « Un univers citoyen » invitant à la construction de nouvelles méthodes de travail au sein d'une équipe inter-régionale mais également avec les autres acteurs.

Depuis, 3 associations sont nées : e-graine Hauts-de-France, e-graine Pays de la Loire et e-graine Provence-Alpes-Côte d'Azur (les deux dernières étant au stade de préfiguration).

PRÉSENTATION DU **PROGRAMME ÉVALUÉ** :

Le projet « L'éducation à la citoyenneté mondiale au service de la création d'un monde commun » a été déposé en Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) en novembre 2017, complété par une Note d'Initiative ONG (NIONG) en février 2018 puis validé lors du comité ONG de l'Agence Française de Développement du 18 décembre 2018.

Ce programme est le **premier programme porté par l'Union des associations e-graine** et impliquant collectivement l'ensemble des associations du mouvement e-graine (et plus fortement les 5 associations existantes au lancement du programme). Les associations régionales e-graine figurent dans ce programme comme partenaires privilégiés et **bénéficient de rétrocessions** de subvention afin de soutenir la réalisation d'action sur le terrain. Leurs obligations en la matière sont contractualisées dans le cadre de conventions bilatérales entre l'Union des associations e-graine et chacune des associations régionales.

L'**objectif global de ce projet tri-annuel** est de : « Structurer le mouvement associatif e-graine pour renforcer ses capacités et déployer de nouveaux dispositifs pédagogiques pour cultiver l'envie d'agir pour un monde plus solidaire et responsable et permettre à chacun de devenir acteur de la transition vers un développement durable. »

Le projet se découpe en 3 objectifs spécifiques :

1. **Structuration du Milieu Associatif (SMA)** : Renforcer les capacités et les compétences des associations e-graine et des professionnels de la communauté éducative élargie sur l'éducation à la citoyenneté mondiale et déployer une offre de proximité sur les territoires.

2. **Éducation au développement (EAD)** : Dans le cadre du développement d'un nouveau programme, créer, diffuser et animer deux dispositifs pédagogiques plurimédias accessibles éduquant à la pensée complexe sur les thématiques des migrations et de la construction identitaire à l'attention d'un public diversifié avec une attention particulière pour les jeunes et les citoyens moins exposés à ce type de dispositif (zones rurales et quartiers Politique de la Ville). Ce programme est nommé "Un univers citoyen".
3. **Éducation au développement (EAD)** : Mobiliser les citoyens et faire émerger l'envie de s'engager pour co-construire un monde commun solidaire et responsable en ancrant l'action dans les territoires.

Les principales activités prévues pour chaque objectif sont :

1. **SMA** :
 - a. Participation aux réseaux et espaces de concertations liés à la thématique de l'Éducation à la Citoyenneté Mondiale
 - b. Animation du réseau e-graine par l'animation de temps collectifs et participatifs et la création et l'animation d'outils collaboratifs
 - c. Outillage des associations régionales afin de faciliter le développement du projet associatif sur les territoires
 - d. Création et animation de formations sur l'éducation à la citoyenneté mondiale
2. **EAD – « Un univers citoyen »** :
 - a. Création et animation d'un comité de pilotage national du programme e-graine regroupant acteurs institutionnels, acteurs pédagogiques et acteurs « experts » de la thématique, et création et animation de consortium d'acteurs locaux à l'échelle territoriale
 - b. Création collective de deux dispositifs pédagogiques sur le thème des migrations et de la construction identitaire : dispositif « l-migrant » à destination des "jeunes" en adéquation avec les programmes de l'éducation nationale (collège/lycée) et dispositif événementiel « Nous d'ailleurs » grand public, itinérant et vivant dans le cadre de résidences créatives
 - c. Création et animation de formations spécifiques au déploiement de ces deux dispositifs
 - d. Création et animation d'un site Internet dédié pour valoriser l'ensemble du programme
 - e. Animation des deux dispositifs sur les territoires d'intervention des associations régionales, notamment dans les QPV et zones rurales
3. **SMA – Mobilisation citoyenne** :
 - a. Création du kit de mobilisation et animation de stands en vue d'aller à la rencontre des citoyens et de les sensibiliser à l'éducation à la citoyenneté mondiale
 - b. Création d'outils pour favoriser la connaissance de l'éducation à la citoyenneté mondiale : mini-formation en ligne et soirée découverte de l'éducation à la citoyenneté mondiale
 - c. Animation de temps d'initiation à l'éducation à la citoyenneté mondiale
 - d. Création et animation de 4 temps forts offrant un cadre d'engagement à des bénévoles au sein du mouvement

- e. Mise en place de dispositifs d'animation du réseau bénévoles et volontaires : newsletter, réseaux sociaux

L'activité 2.a fait l'objet d'une recherche-action dont la problématique est : « *Quelles sont les valeurs ajoutées de la coopération (interdisciplinaire et multi-acteurs) à l'égard d'un programme éducatif national ?* »

Les valeurs ajoutées de la gouvernance coopérative seront perçues à la fois :

- au niveau des contributions apportées au programme éducatif par les acteurs engagés à déconstruire les préjugés à l'égard des migrants, afin de favoriser l'intégration de migrants.
- mais aussi concernant les synergies et les partenariats exogènes au programme que suscitera ce modèle de coopération structuré global (national et local) qui dépassera les séparations actuelles (institutions, associations, entreprises, collectif...) et fera place au citoyen.

Cette recherche-action est soutenue par la Fondation Crédit Coopératif. Elle a débuté en juin 2019 et s'étend sur une durée de 2 ans. La nécessité d'une année supplémentaire d'étude sera évaluée à l'échéance de cette première période.

Par ailleurs, les activités de l'**objectif 3** s'entendent comme faisant partie d'un « parcours de mobilisation » qui fait l'objet d'une mesure d'impact dont l'objet est : la pertinence du parcours de mobilisation citoyenne dans la stratégie de mobilisation citoyenne du mouvement e-graine.

Cette étude a débuté en juillet 2020 et se poursuit jusqu'au mois de mars 2021.

L'évaluation souhaitée devra donc être complémentaire de ces travaux. Des documents relatifs au cadrage de ces travaux seront transmis à l'évaluateur pour affiner le caractère complémentaire de ces différentes études.

Il est à noter que cette évaluation est menée parallèlement à une démarche **participative de mise à jour du projet associatif du mouvement e-graine (vision 2030) et d'élaboration de son plan stratégique à 5 ans (2021-2026)** menée par un consultant externe et soutenu par Coordination Sud via le fonds FRIO.

ÉVALUATION **SOUHAITÉE** :

1- Parties prenantes de l'évaluation

Les parties prenantes de l'évaluation souhaitée sont avant tout :

- Les permanents et bénévoles de l'Union des associations e-graine
- Les permanents et bénévoles dirigeants des associations e-graine régionales :
 - e-graine Île-de-France
 - e-graine Grand Est
 - e-graine Auvergne-Rhône-Alpes
 - e-graine Nouvelle-Aquitaine
 - e-graine Occitanie

- e-graine Hauts-de-France (créée en cours de projet)
- e-graine Pays de la Loire (créée en cours de projet)
- e-graine Provence-Alpes-Côte d'Azur (créée en cours de projet)
- Des acteurs impliqués dans les réseaux nationaux et locaux dans lesquels e-graine s'investit.

De manière secondaire :

- Des commanditaires des dispositifs éducatifs du programme « Un univers citoyen »
- Des participants aux soirées découvertes et initiations à l'éducation à la citoyenneté mondiale
- Des bénévoles ayant participé à l'organisation des temps forts.

2- Objet et objectifs de l'évaluation

L'objet principal de cette demande est **d'évaluer si les activités mises en œuvre ont concouru à la réalisation de l'objectif global et des objectifs spécifiques fixés lors du triennal AFD**. Cette évaluation nous permettra ensuite de définir les perspectives d'un futur programme qui fera probablement l'objet d'une demande de financement auprès de l'AFD pour un nouveau triennal 2022-2025.

Plus spécifiquement, en complémentarité des travaux en cours, nous souhaitons répondre aux **questions suivantes** :

- En quoi la coordination des actions de structuration du mouvement e-graine par l'Union des associations e-graine a permis de renforcer les capacités individuelles de chacune des associations e-graine en leur sein et au sein des réseaux auxquels elles contribuent ? (axe SMA)
- Quels sont les apports de la **coordination d'un programme pédagogique et de temps forts de mobilisation citoyenne** à l'échelle nationale à la fois pour chacune des associations e-graine, pour le mouvement dans son ensemble ? (axe EAD)

Les **objectifs de l'évaluation** sont :

- D'évaluer la pertinence des activités menées au regard des objectifs fixés
- D'évaluer l'efficacité et l'efficience du projet notamment au regard des résultats constatés
- D'apprécier de façon argumentée les réussites / échec, les forces / faiblesses et d'en expliquer les causes
- D'établir des préconisations quant à l'évolution de nos pratiques, dans une démarche d'apprentissage et d'amélioration continue.

Cette **évaluation permettra de** :

- Mieux comprendre les attentes des associations du mouvement e-graine en termes d'outils, de formation, de méthodologie de création et déploiement de programmes nationaux, de temps d'échanges de pratique et de circulation de l'information
- Améliorer les contributions des associations du mouvement aux réseaux et espaces de concertation nationaux et locaux
- Valoriser les actions menées auprès des publics cibles des actions d'éducation à la citoyenneté mondiale dans la perspective de reconduire ce type d'actions

Conjointement à la recherche-action sur la dimension coopérative du programme « Un univers citoyen » et la mesure d'impact sur le parcours de mobilisation citoyenne, l'évaluation participera au **développement d'une culture de l'évaluation au sein du mouvement e-graine.**

3- Méthodologie envisagée

L'Union des associations e-graine constituera un **comité de pilotage** pour porter et suivre l'ensemble de la démarche d'évaluation. Il sera composé d'1 administrateur de l'Union des associations e-graine, de 2 salariés (Délégué national et Directrice adjointe de l'Union des associations e-graine).

Une attention particulière sera portée aux offres des évaluateurs proposant une démarche d'évaluation participative et collective, en corrélation avec l'esprit et le fonctionnement du mouvement e-graine.

Les **principales étapes de l'évaluation** seront :

- Une analyse documentaire
- Des entretiens individuels et/ou collectifs avec des bénévoles dirigeants et salariés de l'Union des associations e-graine
- Des entretiens individuels des bénévoles dirigeants et salariés des associations du mouvement
- Des entretiens individuels avec des représentants d'autres réseaux et espaces de concertation auxquels e-graine contribue
- Une enquête auprès de commanditaires des dispositifs éducatifs du programme « Un univers citoyen »
- Une enquête auprès des participants aux initiations sur l'éducation à la citoyenneté mondiale et auprès des bénévoles ayant participé à l'organisation des temps forts
- La rédaction d'un rapport d'analyse et de recommandations stratégiques.

4- Durée de la mission et calendrier prévisionnel

- 5 avril 2021 : publication des termes de référence
- 28 avril 2021 : date limite de réception des offres des consultants et choix du consultant
- Semaine du 3 mai 2021 : réunion de cadrage avec le comité de pilotage
- Début mai 2021 : début de la mission d'évaluation
- Fin août 2021 : remise du rapport d'évaluation provisoire
- Octobre 2021 : remise du rapport d'évaluation définitif
- Octobre 2021 : projet dépôt de demande d'une nouvelle NIONG auprès de l'AFD

5- Profil recherché

Aux fins d'évaluation des qualifications et capacités des évaluateurs, les critères suivants seront considérés :

- Expérience confirmée dans l'évaluation de programmes notamment financés par l'Agence Française de Développement
- Compréhension des enjeux des têtes de réseau
- Connaissance du milieu de l'éducation populaire, de l'ECSI ou de la solidarité internationale

- Capacité à intégrer comme cadre de référence à l'intervention les spécificités du secteurs associatif (bénévolat, gouvernance, intérêt général, place des parties prenantes publiques...)
- Capacité à accompagner les parties prenantes à un processus réflexif permettant la prise de recul
- Capacité à inscrire les parties prenantes à l'évaluation dans une démarche d'apprentissage collectif et d'amélioration continue.

6- Modalités financières

Le budget maximum est fixé à 10 000€ (coûts directs et imprévus inclus). Il est demandé aux évaluateurs de faire dans leur offre une proposition budgétaire détaillée.

MODALITÉS DE REMISE **DES PROPOSITIONS** :

La proposition doit comporter :

- Interprétation des enjeux de l'évaluation
- Note méthodologique de l'évaluation incluant les attentes vis-à-vis des parties prenantes
- Phasage de la mission d'évaluation
- Profil de l'évaluateur incluant CV et références
- Modalités et contenu de restitution du rapport final
- Budget détaillé

Ces documents sont à transmettre par courrier électronique au plus tard pour le 25 avril à midi (heure française) à l'attention de Annaïk LE NET (Directrice adjointe de l'Union des associations e-graine) : annaik.lenet@e-graine.org

La prise de décision relative à la sélection du prestataire sera communiquée dans un délai maximum de dix jours suivant la date de limite de dépôt des dossiers.

L'évaluation des réponses permettant de sélectionner le prestataire habilité à réaliser la prestation tiendra compte de son expérience et des critères techniques et financiers suivants :

- Adéquation de la prestation proposée par rapport à la demande
- Pertinence de la méthodologie d'évaluation proposée
- Expérience de ce type d'évaluation
- Coût et durée détaillée de la prestation au regard des objectifs définis

Les documents incomplets ou non conformes ne pourront être examinés.